

	Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr saint-hilairelegrand51.weebly.com	DEPARTEMENT DE LA MARNE
		ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2019

Mme le Maire déclare la séance ouverte à 20h35.

En présence de

Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM. Pascal APPERT, Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, Robert PARIS.

Le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

Délibération décision modificative versement du FPIC

Mme le Maire informe l'assemblée que le centre des finances publiques de Suippes a demandé à ce qu'une décision modificative soit prise pour le prélèvement du FPIC qui a augmenté. La somme prévue à l'article 739223 était de 1625€, la somme notifiée par arrêté préfectoral est de 2188€.

Mme le Maire prie le conseil de bien vouloir se prononcer,

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 3 - CONTRE : 5 - ABSTENTION : 0

Les membres du Conseil Municipal ayant voté « contre » précisent que ce vote est un vote de protestation sur l'augmentation du FPIC.

Délibération Subvention Mi-Gym

Mme le Maire indique que la subvention pour l'association Mi-Gym a été omise lors du vote des subventions au mois d'avril 2019 et propose d'y remédier.

Mme le Maire précise que 6 personnes de la commune participent à cette activité sportive. Comme pour les autres associations sportives Mme le Maire rappelle que la participation de la commune se monte à 10€/personne.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Écoles

Mme le Maire informe l'assemblée que le parcours du bus se passe bien et que le bus est à l'heure.

Le chauffage a été allumé dans les 2 écoles, un problème de mise en route a été réglé à l'école primaire.

Du fuel doit être commandé.

M. Kendjy STEPHAN de la Communauté de Commune a fait le bilan de ce qu'il y a à changer au niveau des luminaires de l'école primaire. Une classe a été faite, un devis est demandé pour les autres classes.

Les volets de l'école maternelle ne remontent plus, Mme Antonia PAQUOLA précise qu'elle a appelé la société il y a 2 semaines, aucune réponse n'a été apportée depuis. Lorsque le délai d'un mois sera passé, la commune fera appel à une autre société.

Sécurité routière

Mme le Maire indique que M. BAYEN gère la traversée de la route de Souain,

Des panneaux STOP ont été peints par les parents d'élèves.

En ce qui concerne le radar, le délai de la déviation à Suippes s'étant allongé jusqu'en février, il sera possible de le placer en alternance route de Souain et route de Reims sous réserve de faisabilité technique.

M. Jean-Michel GILLET demande s'il est possible de demander un second panneau signalant le contrôle de vitesse à placer à l'entrée du village.

Travaux

Mme le Maire informe le Conseil que :

- La société de désamiantage est revenue terminer ce qui avait été oublié.
- L'artisan tailleur de pierre est intervenu sur la pierre abîmée (au fond de l'église à gauche)
- Le couvreur est présent pour environ un mois, l'entreprise Cotret interviendra ensuite pour l'écoulement des eaux pluviales.

Mme le Maire précise que l'église est donc inutilisable pour une cérémonie et propose s'il en était besoin, de demander à Jonchery l'autorisation d'utiliser leur église. L'assemblée est d'accord pour effectuer les cérémonies à Jonchery le cas échéant.

Mme Lydie THIÉBAULT dit qu'un grand nettoyage doit être envisagé à la fin des travaux avec des volontaires du village ; un appel à la population sera fait dans le prochain bulletin municipal.

- Le bloc WC PMR a été retourné par la société Thirion. Mme le Maire demande que soit vérifié l'emplacement de la barre. Mme Lydie THIÉBAULT répond que celle-ci a été installée par la société Thirion selon les mesures de giration d'un fauteuil. La mise aux normes PMR va se poursuivre par les travaux à la mairie.
- Poteaux fibre : M. Jean-Michel GILLET attend la réponse de M. Castres, pour le reste le traçage au sol a été effectué.
- Candélabre : M. Jean-Michel GILLET lève le doute sur l'emplacement du futur candélabre, à savoir : côté des maisons au milieu.

Mme le Maire indique n'avoir pas reçu de devis de la part de la société Lantenois pour le remplacement du bloc lumineux suite à l'accident de circulation. Mme Lydie THIÉBAULT se charge de rappeler l'entreprise.

M. Gilles BEAULANDE dit que le poteau abîmé en bas de la rue Canart lors d'un accident de circulation aurait dû être changé avec l'assurance du véhicule en cause. M. Pascal APPERT dit qu'il a un poteau pour remplacer celui-ci, il l'adaptera avec M. Robert PARIS.

Mme Lydie THIÉBAULT demande si les néons démontés à l'école sont utilisables ailleurs ? La réponse est négative, M. Pascal APPERT propose de les prendre pour les emmener à la déchèterie.

- Les plaques « Télécom » cassées rue de Reims devraient être changées cette semaine si la météo le permet.
- Arbres qui encombrant la ligne basse tension qui alimente le captage : M. Robert PARIS indique les couper dès que possible mais qu'il a besoin d'un engin de levage. Possibilité de le faire mercredi de la semaine suivante.

Restitution réunions diverses

- Rivière : M. Jean-Michel et Mme Lydie THIÉBAULT indiquent avoir participé au relevé des travaux à effectuer dans le cadre du programme de travaux pluriannuel de restauration et d'entretien de la Suippe et de l'Ain. Ils informent l'assemblée que beaucoup de choses sont laissées dans la Suippe mais dans un cadre très respectueux et raisonnable dans l'entretien. Seuls les troncs d'arbres en travers sont enlevés, si un passage de l'eau se fait à droite et à gauche, ils sont laissés tels quels. Un point GPS est fait lorsqu'une intervention est nécessaire. Le plan pluriannuel est réalisé sur 5 ans, l'Ain sera fait en dernier.

- Mme Lydie THIÉBAULT informe avoir assisté à une réunion sur un projet de jeux olympiques intercommunaux « Olym'Suippes ». Ceux-ci auraient lieu la même année que les Jeux Olympiques et comprendraient des épreuves sportives à la piscine, sur le terrain de foot, au 40e régiment d'artillerie. Toutes les communes et associations des communes ont été invitées à la réunion sur ce projet. La prochaine réunion aura lieu le 10/10 à 18h.
- Conseil Communautaire :
Mme le Maire donne les informations suivantes :

La maison Service Publics devient Maison France Service.

Le centre des finances public ferme pour les particuliers, seul un conseil aux collectivités sera en place 2 jours/semaine.

Geoter : l'ouverture des plis a eu lieu, la collecte sera vraisemblablement identique à l'actuelle et non pas à la levée mais n'aura lieu que tous les 15 jours. La redevance se fera par rapport au nombre d'habitant par foyer. M. Gilles BEAULANDE demande si des chiffres sont établis ? La réponse est non. Mme Lydie THIÉBAULT dit qu'il faudra demander les règles d'application à la prochaine réunion.

Bâches incendie : Une proposition a été faite, le dossier est en cours, pas de retour pour l'instant. Mme Lydie THIÉBAULT demande que si les bâches devaient être installées sur un terrain privé, que les propriétaires soient bien concertés.

Les travaux de la maison médicale avancent, actuellement à l'étape du placo. Agrandissement de la maison médicale : le permis de construire a été déposé.

Questions diverses

Mme le Maire informe l'assemblée du championnat du chien militaire au 132^e RIC (Régiment d'Infanterie Cynotechnique). Mmes Lydie THIÉBAULT ET Antonia PAQUOLA se rendront sur place comme l'année passée.

Cérémonie du 11 novembre : Même organisation qu'en 2018, fleurs et tissu tricolore a installer.

Mme Antonia PAQUOLA évoque la possibilité de demander un film à Cinéligue.

M. Pascal APPERT informe l'assemblée que la jeune fille ayant trouvé en Belgique le ballon lancé par les élèves lors de la cérémonie sera certainement présente. Mme ANDRÈS sera contactée, le carton étant celui de sa fille.

Mme le Maire indique qu'un permis de démolir est arrivé en mairie, à voir ensemble à la fin du conseil.

M. Sébastien BILLARD a terminé son stage d'immersion. Il sera remercié au prochain Conseil Municipal.

Mme Lydie THIÉBAULT se charge de demander à la responsable du stage l'éventuelle nécessité d'un débriefing.

Mme le Maire informe le Conseil que des chiens qui s'étaient échappés ont attaqué le labrador des habitants de la rue Canart. Celui-ci a été sérieusement blessé et a nécessité des soins vétérinaires. La gendarmerie s'est déplacée rapidement sur site. Une demande d'étude comportementale des animaux pourrait être demandés aux propriétaires. Des chiens qui se sauvent sont également signalés dans la rue de la Croix au loup. Un rappel à la loi concernant les chiens sera effectué dans le prochain bulletin municipal.

M. Pascal APPERT indique que les comptes de la fête du 14 juillet font état d'un bénéfice de 150€. La répartition 2/3 pour St Hilaire et 1/3 pour Jonchery s'appliquera.

Fin du Conseil Municipal à 22h50.

Prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 4 novembre 2019.